

## démission des élus UMP de la commission spéciale

20-11-2009

PARIS, 20 nov 2009 (AFP) - Les élus UMP de la commission spéciale du Conseil de Paris sur le stade Jean-Bouin (Paris XVIème) ont annoncé vendredi leur démission de cette instance, alors que le maire, Bertrand Delanoë, doit être entendu par la justice sur les conditions d'attribution par la ville de la concession du de ce stade en 2004.

Dans un communiqué, les élus, emmenés par le député-maire du XVIème Claude Goasguen, ont expliqué qu'ils "attendaient désormais des éclaircissements de la justice pénale".

Le maire PS de Paris, Bertrand Delanoë, et le patron du groupe Lagardère, Arnaud Lagardère, sont convoqués par des juges d'instruction qui pourraient les mettre en examen dans l'enquête sur les conditions d'attribution par la Ville de la concession du stade Jean-Bouin en 2004.

L'audition de M. Delanoë, prévue le 2 décembre, pourrait conduire à une éventuelle mise en examen du maire pour "favoritisme". Arnaud Lagardère, gérant commandité du groupe Lagardère, est convoqué, à une date encore indéterminée, pour une éventuelle mise en examen pour "recel de favoritisme".

Les juges s'intéressent aux conditions du renouvellement en juillet 2004 de la convention liant la mairie à l'association CASG Jean-Bouin, elle-même partenaire du groupe Lagardère.

La commission spéciale sur Jean-Bouin, présidée par l'adjoint PCF Jean Vuillermoz et qui rassemble des élus de droite et de gauche, s'est réunie vendredi.

En début de soirée, Valérie Sachs, conseillère Nouveau Centre, a fait part également de sa démission de la commission spéciale. Elle l'a expliquée, dans un communiqué, par la "situation judiciaire qui remet sur le devant de la scène les deux mêmes protagonistes de 2004" (MM. Delanoë et Lagardère, ndlr), et par "une véritable insécurité juridique à passer une convention d'occupation domaniale publique".

Le conseil de Paris a voté en novembre 2008 la résiliation de la concession d'occupation du stade Jean-Bouin dans la perspective de construire un nouveau stade de rugby de 20.000 places pour le Stade français d'ici 2011, d'un coût évalué à 145 M EUR par la mairie.